



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 24 novembre 2009 — N° 77

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 44.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant le travail remarquable du réseau de la santé et des services sociaux dans la campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1).

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire de la radio CKIA.

M. Mamelonet (Gaspé) fait une déclaration concernant la 3^e plus belle destination au monde.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant la violence envers les enfants.

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant le 10^e anniversaire du Centre de formation en entreprise et récupération de Beauce.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant M. Jean-François Leclerc, récipiendaire de trois médailles d'or en raquette aux Jeux olympiques spéciaux mondiaux d'hiver 2009.

24 novembre 2009

M. Marceau (Rousseau) fait une déclaration concernant la violence envers les enfants.

M. Auclair (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter les Loups de l'école secondaire Curé-Antoine-Labelle.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant le Grand Prix du Collège des médecins.

À 13 h 55, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 07.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 77 Loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 77.

24 novembre 2009

Mme Marois (Charlevoix) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 391 Loi visant à affirmer les valeurs fondamentales de la nation québécoise

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 55 en annexe)

Pour : **113** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 391.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'École nationale de police du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009.

(Dépôt n° 909-20091124)

M. Béchar, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2012 de la Commission d'accès à l'information du Québec.

(Dépôt n° 910-20091124)

Mme Vien, ministre des Services gouvernementaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Centre de services partagés du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 911-20091124)

24 novembre 2009

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, dépose :

L'Entente concernant la conservation et la mise en valeur du caribou dans la région de Schefferville entre le gouvernement du Québec et la Nation Innu Matimekush-Lac John.

(Dépôt n° 912-20091124)

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à une pétition déposée le 5 novembre 2009 par M. Bérubé (Matane), concernant la protection de la chaîne des monts Chic-Chocs dans la réserve faunique de Matane.

(Dépôt n° 913-20091124)

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 90.5 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* dans le cadre des élections municipales tenues le 1^{er} novembre 2009;

(Dépôt n° 914-20091124)

Une lettre, en date du 19 novembre 2009, que lui a adressée Mme Sylvie Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, concernant la nomination de M. Gérard Deltell, député de Chauveau, à la fonction de chef parlementaire du deuxième groupe d'opposition;

(Dépôt n° 915-20091124)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 24 novembre 2009.

(Dépôt n° 916-20091124)

Dépôts de rapports de commissions

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

24 novembre 2009

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 18 et 19 novembre 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles.
(Dépôt n° 917-20091124)

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 19 novembre 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.
(Dépôt n° 918-20091124)

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 23 novembre 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.
(Dépôt n° 919-20091124)

Dépôts de pétitions

Trois extraits de pétition concernant la violence faite aux enfants et aux adolescents sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 300 citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière, par Mme Hivon (Joliette);
(Dépôt n° 920-20091124)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 42 citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière, par M. Tremblay (Masson);
(Dépôt n° 921-20091124)

24 novembre 2009

- le troisième, extrait d'une pétition signée par 24 citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière, par M. Traversy (Terrebonne).
(Dépôt n° 922-20091124)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Auclair (Vimont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 161 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'enquête sur l'intervention policière ayant coûté la vie à Fredy Villanueva.

(Dépôt n° 923-20091124)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant la violence faite aux enfants et aux adolescents sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 919 citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière, par M. Villeneuve (Berthier);
(Dépôt n° 924-20091124)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 730 citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière, par M. Marceau (Rousseau).
(Dépôt n° 925-2009-1124)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Bergeron (Verchères) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arcand, ministre des Relations internationales, Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Hivon (Joliette), M. Villeneuve (Berthier), Mme Roy (Lotbinière), M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

24 novembre 2009

QUE l'Assemblée nationale souligne le 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et rappelle l'importance d'en assurer la mise en œuvre au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement une motion concernant le domaine de la construction au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), M. Dupuis, leader du gouvernement, M. Rebello (La Prairie), et M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale invite la direction du Journal de Montréal et les quelque 250 syndiqués en lock-out depuis plus de 10 mois à négocier de bonne foi afin que les familles touchées puissent retrouver leur juste revenu avant l'arrivée de Noël.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE le député de Shefford soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique;

QUE le député de Chauveau soit nommé membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux;

24 novembre 2009

QUE la députée de Lotbinière soit nommée membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2), et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 76, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le 30 novembre et les 1^{er} et 2 décembre 2009, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Union des municipalités du Québec
- Fédération québécoise des municipalités
- Ville de Montréal
- Ville de Québec
- Ville de Laval
- Ville de Gatineau
- Ville de Longueuil
- Ville de Sherbrooke
- Ville de Saguenay
- Ville de Lévis
- Ville de Trois-Rivières
- Association de la construction du Québec
- Association du transport urbain du Québec
- Barreau du Québec
- Commissaire au lobbyisme du Québec
- Commission municipale du Québec
- Ordre des ingénieurs du Québec
- Syndicat canadien de la fonction publique

24 novembre 2009

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé des organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 73, Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans l'industrie de la construction;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives.

24 novembre 2009

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi sur Infrastructure Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 75, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les pouvoirs extraterritoriaux des policiers, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 75 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 75 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

24 novembre 2009

À 16 h 21, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 19 h 30.

La séance reprend à 19 h 34.

Adoption du principe

M. Dupuis, leader du gouvernement, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 21 h 28, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 25 novembre 2009, à 9 h 45.

24 novembre 2009

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 19 novembre 2009, à 16 h 19, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale, de Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, la représentante du premier ministre, de Mme Doyer (Matapédia), la représentante de l'opposition officielle, et de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 15 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales concernant la sécurité dans les tribunaux judiciaires
- n° 24 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé
- n° 56 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la certification de certaines ressources offrant de l'hébergement pour des clientèles vulnérables (*titre modifié*)
- n° 59 Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et d'autres dispositions législatives principalement afin de lutter contre la contrebande de tabac

Le Président

YVON VALLIÈRES

24 novembre 2009

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois (Charlevoix) proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 391, Loi visant à affirmer les valeurs fondamentales de la nation québécoise :

(Vote n° 55)

POUR - 113

Arcand	Charbonneau	Hivon	Pigeon
Auclair	Charest	Huot	Poirier
Aussant	Charette	James	Rathé
Bachand	Charlebois	Kelley	Rebello
<i>[Arthabaska]</i>	Chevarie	Khadir	Reid
Bachand	Cloutier	Kotto	Richard
<i>[Outremont]</i>	Corbeil	Leclair	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Beauchamp	Courchesne	L'Écuyer	Robert
Beaudoin	Cousineau	Léger	Rotiroti
<i>[Rosemont]</i>	Curzi	Lehouillier	Roy
Beaudoin	Deltell	Lessard	Simard
<i>[Mirabel]</i>	Diamond	MacMillan	<i>[Dubuc]</i>
Béchar	Doyer	Malavoy	Simard
Bédard	Drainville	Maltais	<i>[Richelieu]</i>
Bergeron	Drolet	Mamelonet	Sklavounos
Bergman	Dubourg	Marceau	St-Amand
Bernard	Dufour	Marcoux	St-Arnaud
Bernier	Dupuis	Marois	St-Pierre
Bérubé	Dutil	Marsan	Thériault
Billette	Ferland	Matte	Tomassi
Blais	Gagnon-Tremblay	McKay	Traversy
Blanchet	Gaudreault	Ménard	Tremblay
Bolduc	<i>[Hull]</i>	Moreau	Trottier
Bonnardel	Gaudreault	Morin	Turcotte
Bouchard	<i>[Jonquière]</i>	Normandeau	Vallée
Boucher	Gautrin	Ouellette	Vien
Bouillé	Gignac	Ouimet	Villeneuve
Boulet	Girard	Pagé	Weil
Caire	Gonthier	Paquet	Whissell
Carrière	Grondin	Paradis	
Champagne	Hamad	Pelletier	
		<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	